

Grand Inga : Kinshasa zappe l'Australien FMG et relance le Chinois de «Three Gorges»

P. 5

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala

N° 744 du mercredi 14 au jeudi 15 juin 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Jean-Pierre Bemba dans le Nord-Kivu : 48 heures pour rien !

P. 2

Des ressources financières nécessaires pour le FONAREDD : Bavon N'Sa Mputu Elima mobilise

«Pays-solution» dans la lutte contre le réchauffement climatique, la République Démocratique du Congo entend jouer pleinement son rôle. Mais, pour y arriver, le pays doit disposer de ressources financières nécessaires pour s'intégrer dans la dynamique internationale. Coordonnateur du FONAREDD, Bavon N'Sa Mputu Elima s'est fixé l'objectif d'amener tous les partenaires à s'associer à l'effort de mobilisation des ressources financières à allouer dans la mise en œuvre du «Plan National d'Investissement REDD+». Depuis 2019, le FONAREDD travaille sur la cartographie des flux financiers liés à REDD en RDC. Lundi 12 juin, un atelier technique... P. 5



PARLONS-EN

Funeste anniversaire !

ECONEWS

Un an jour pour jour depuis que le M23 occupait la cité frontalière de Bunagana au Nord-Kivu. Appuyés tant en logistique qu'en hommes par l'armée rwandaise, les «rebelles» pourtant défaits 10 ans plus tôt, reprenaient les armes et montaient à la conquête de nouveaux territoires. Rutshuru, Masisi, une partie de Nyiragongo, menaçant même directement Goma, la capitale provinciale. Douze mois marqués par des épisodes sanglants dont le plus emblématique restera le massacre de plus de 170 civils dans la localité de Kishishe dans la nuit du 29 novembre 2022. Un triste bilan dûment «documenté» par les Nations Unies, régulièrement dénoncé par la communauté internationale...

(Lire en page 2)

Après l'agression de son jeune frère à Lubumbashi

Matata écrit au VPM Peter Kazadi pour sa «protection» et celle de sa famille

P. 3

Cri de détresse de HRW : meurtres et viols commis par les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda

P.P. 6-7

Jean-Pierre Bemba dans le Nord-Kivu : 48 heures pour rien !

Jean-Pierre Bemba, vice-premier ministre en charge de la Défense, vient de s'éjourner à Goma pendant 48 heures. Une visite centrée sur l'évaluation de la situation sécuritaire au Nord-Kivu, province sous état de siège. Son séjour, dont les détails n'ont pas été divulgués, est intervenu au moment où il ne cesse d'alerter le gouvernement sur les préparatifs du M23 et ses soutiens rwandais de donner un assaut sur la capitale provinciale du Nord-

Kivu. Sans nul doute que la présence de la force régionale de l'East African community qui suscite la méfiance de Kinshasa n'ont été à l'ordre du jour, ainsi que les préparatifs de l'arrivée annoncée du contingent de la SADC. Finalement, le VPM Bemba, de retour à Kinshasa mardi, n'aura passé que 48 heures au Nord-Kivu. Sans impact réel sur le terrain

ECONEWS

Pour son premier déplacement en province depuis son entrée au gouvernement Sama II en mars 2023, ce n'est pas un hasard si le VPM en charge de la Défense a choisi de se rendre au Nord-Kivu où des enjeux sécuritaires s'entrecroisent, entre le manque d'efficacité de l'état de siège souvent dénoncé par la Société civile, une MONUSCO en pleine léthargie et une force régionale de l'EAC que le chef de l'Etat en personne accuse de «cohabiter» avec les rebelles du M23 et leurs alliés rwandais.

Il est rappelé qu'au cours de la réunion du Conseil des ministres du vendredi 9 juin 2023, le VPM Bemba avait affirmé que les forces de défense et de sécurité de la RDC restent en alerte permanente contre la coalition M23-RDF qui se renforcent avec des éléments en provenance du Rwanda, confirmant de fait les appels répétés de la Société civile du Nord-Kivu.

Dès sa descente d'avion, il a lancé un message aux mouvements armés actifs au Nord-Kivu : «J'invite tous les groupes armés dans le pays à déposer les armes et à prioriser la vision du chef de l'Etat qui est la paix». Par la même occasion, il a invité la population à compter sur les institutions du pays, sur l'armée particulièrement pour l'encadrement et la restauration de la paix et de la sécurité.

Preuve de sa détermination à faire bouger les lignes sur le front du Nord-Kivu, juste après son arrivée à Goma, le VPM Bemba a fait le tour des dernières positions de l'armée congolaise lors des affrontements contre les terroristes du M23.

Après Kibumba, le patron de la Défense nationale s'est rendu à Luhonga, en territoire de Masisi sur la route Saké - Kitschanga, à quelques kilomètres de Goma.

Le geste est certes fort, mais la veille de l'arrivée du VPM Bemba à Goma, au moins huit personnes ont été tuées dans la cité de Kasindi (territoire de Beni), frontalière de l'Ouganda, un massacre attribué aux insurgés ougandais de l'ADF. Et dans la nuit de dimanche, environ 40 déplacés ont été massacrés sur le site de Lala dans la province voisine de l'Ituri, parmi lesquels



Le VPM Jean-Pierre Bemba à son arrivée lundi à Goma, en compagnie du chef d'état-major général des FARDC, le lieutenant-général Christian Tshisekedi (à droite de Bemba) et du gouverneur-militaire du Nord-Kivu (juste derrière Bemba)

de nombreux enfants. Ici, le forfait est attribué aux miliciens de la CODECO.

Quoi qu'il en soit, Jean-Paul Bemba est un homme de poigne qui connaît les rouages des FARDC. Ancien chef de guerre, il se retrouve sur un terrain qu'il maîtrise. Mais, depuis son incarcération à la CPI (Cour pénale internationale), la réalité est tout autre. Les FARDC ne sont plus ce qu'elles étaient au moment où Jean-Paul Bemba et ses troupes de l'armée de libération du MLC combattaient le régime de Laurent-Désiré Kabila.

L'ancien seigneur de guerre du MLC a finalement pris les commandes d'une armée fantôme qui ne serait plus que l'image d'elle-même. Mal commandée, mal équipée et rongée par la corruption, selon nombre d'observateurs, l'armée congolaise doit profondément se réformer. Félix Tshisekedi, qui peine à ramener la paix dans l'Est de la RDC après la mise en place de l'état de siège, place désormais sa confiance en Jean-Pierre Bemba, un homme de poigne pour remettre de l'ordre dans le sein des FARDC.

Le leader du MLC, qui a, depuis lors, abandonné la vie militaire pour se consacrer à la politique, a perdu certains réflexes de guerrier, estime certains observateurs. Mais, en le plaçant aux commandes du système national de défense, le Président Félix Tshisekedi a pris en compte sa proximité avec l'Ouganda de Yoweri Museveni.

A sa nomination, le site spécialisé notait : «Du temps où Jean-Pierre Bemba était à la tête de sa milice, il avait pour

parrain l'Ouganda voisin. Ce qui tombe plutôt bien pour Félix Tshisekedi, qui compte sur Kampala pour lutter contre les ADF, un groupe armé affilié à l'Etat islamique, qui sévit en Ituri. En faisant entrer Bemba au gouvernement, le chef de l'Etat espère donc relancer la collaboration sécuritaire avec l'Ouganda. La nomination de Mbusa Nyamwisi, nommé à l'Intégration régionale, acte également cette volonté de repositionnement de Kinshasa envers son puissant voisin. Félix Tshisekedi avait déjà appelé Kampala à la rescousse pour combattre les ADF, mais sans résultat. Pire, le dernier rapport de l'ONU soupçonnait l'Ouganda d'avoir laissé entrer les rebelles du M23 prendre le contrôle de la ville frontalière de Bunagana. Les ex-chefs de guerre, Bemba et Mbusa Nyamwisi (un des fondateurs de la rébellion du RCD) auront donc la délicate mission d'améliorer la coopération ougando-congolaise ».

Pour son premier voyage dans la zone meurtrie de la province du Nord-Kivu, Jean-Pierre Bemba s'est attiré une certaine sympathie de la population locale qui croit en sa capacité de neutraliser enfin la pieuvre de l'Est. Bemba, qui est au courant de la toute confiance placée en lui, est conscient de ne pas disposer d'un remède miracle. La situation de l'Est est si complexe qu'il ne veut pas se faire brûler les doigts en y allant par voie de démagogie. C'est en toute logique que, dès son arrivée à Goma, il a invité les groupes armés et tous ceux qui sèment l'insécurité dans cette partie de la RDC à déposer les armes et à adhérer à la vision de paix

tracée par le Président de la République, Félix Tshisekedi.

FORCE RÉGIONALE : LES KENYANS MENACENT DE PARTIR

Si la force régionale de l'EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est), déployée dans l'Est congolais, a vu son mandat être prolongé jusqu'en septembre, le Kenya, qui dispose du plus important contingent, menace de se retirer de cette initiative. Ce qui devait fondamentalement reconforter - c'est selon - Kinshasa qui ne cache pas son animosité envers les troupes est-africaines.

«Le président kenyan William Ruto a prévu de dépêcher prochainement à Kinshasa plusieurs représentants de son appareil sécuritaire. La question du devenir des troupes de l'East African Community déployée dans l'Est de la RDC, et dans laquelle le Kenya joue un rôle majeur, sera au cœur de cette visite», rapporte Africa Intelligence. Et d'ajouter : «Une délégation kenyane se rendra dans les prochains jours à Kinshasa pour discuter des modalités du retrait de la force régionale de l'East African Community (EAC) déployée en RDC. Selon nos informations, elle devrait comprendre le ministre de la Défense, Aden Duale, la conseillère sécurité du président William Ruto, Monica Jumaa, et le chef d'état-major général de l'armée de terre, le lieutenant-général Peter Njiru ».

Alors que ça bouge au sein de la force régionale de l'EAC, de plus en plus, Kinshasa multiplie des révélations sur une imminente attaque de la ville de Goma par la coalition M23 et l'armée rwandaise. En même temps, la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) qui a promis de déployer ses troupes dans l'Est de la RDC tarde à passer à l'action. Le dernier sommet extraordinaire de la CIRGL à Luanda n'a pas élucidé ce problème. On suppose que la prochaine quadripartite, prévue le 23 juin 2023 à Luanda, entre la Cirgl, l'EAC, la SADC et l'UA, sur la situation spécifique de l'Est-congolais, pourrait certainement définir une action précise pour une paix durable dans cette partie de la RDC.

PARLONS-EN Funeste anniversaire !

(Suite de la Une)

ce qui n'empêche pas une espèce d'enlèvement de la crise.

La force régionale de l'East African community (EAC) appelée à la rescousse est accusée par Kinshasa de cohabiter avec les rebelles qui se jouent des multiples feuilles de route, sommets et processus censés obtenir le retrait des forces d'occupation qui s'incrument et renforcent leur administration dans les zones occupées.

Plus de 400 mille déplacés internes coulent des jours difficiles dans des camps de fortune disséminés autour de Goma, à la merci d'une précarité sans nom et d'épidémies meurtrières. En attendant l'arrivée des troupes de la SADC dotées cette fois, dit-on, d'un mandat offensif sans équivoque.

Pendant ce temps, à 2000 kilomètres du théâtre des opérations, Kinshasa vit dans une frénésie sans précédent des préparatifs des élections générales du 20 décembre 2023. Dans la classe politique (ou ce qui en tient lieu), c'est la course éperdue à qui assurerait la réélection de l'actuel chef de l'Etat et qui lui apporterait «une majorité confortable» à l'Assemblée nationale et lui permettre d'asseoir «sa vision».

Un malheur ne venant jamais seul, le triste anniversaire de la prise de Bunagana a coïncidé avec le massacre d'une cinquantaine de déplacés dans le camp de Lala en territoire de Djugu (Ituri). Dans la capitale, on regarde ailleurs. La société civile qui ne se lasse pas d'alerter sur les violences dans la zone a du mal à se faire entendre; le tintamarre des élections à venir couvrant tout ce bruit qui empêche de battre campagne en rond.

Des missions gouvernementales et parlementaires d'évaluation de la situation sécuritaire ont beau se rendre à fréquences régulières à Goma et quelquefois faire des apparitions furtives auprès des déplacés, ces derniers ne demandent pourtant pas le ciel : que les conditions soient enfin réunies pour leur permettre de regagner leurs lieux d'origine et scolariser leurs enfants.

Après l'agression de son jeune frère à Lubumbashi

Matata écrit au VPM Peter Kazadi pour sa « protection » et celle de sa famille

Candidat déclaré à présidentielle de décembre 2023, Matata Ponyo Mapon se sent en insécurité. Après l'agression barbare de son frère à Lubumbashi, agent de l'Ogefrem, Matata pense que « l'heure est à mon élimination physique et à celle de certains membres de ma famille ». Aussi, a-t-il écrit au vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Peter Kazadi, non seulement pour l'alerter, mais aussi solliciter son implication pour garantir sa sécurité.

HUGO TAMUSA

Candidat à la présidentielle du 20 décembre 2023 et membre de l'aile dure de l'Opposition formée autour de Moïse Katumbi, Martin Fayulu et Delly Sesanga, le sénateur Matata Ponyo Mapon craint désormais pour sa vie. Il craint pour sa sécurité. Il fonde ses inquiétudes sur la récente agression à Lubumbashi de son jeune frère, Matata Tambwe, passé au tabac par des inconnus pour le péché d'avoir des liens de parenté avec Matata Ponyo.

« Qui veut aller loin prépare sa monture », rappelle un vieil adage. Un autre indique que « l'homme avertir en vaut deux ».

Aussi, pour se prémunir de toute situation désastreuse, Matata Ponyo a-t-il pris le soin d'alerter le VPM en charge de l'Intérieur et Sécurité, Peter Kazadi Kankonde, faisant part, dans sa correspondance, de

« dénonciation de l'agression de mon jeune frère habitant à Lubumbashi par des hommes en armes ».

« J'ai l'honneur de vous informer que mon petit frère Matata Tambwe John a été copieusement tabassé dans la nuit de samedi à dimanche 11 juin dernier vers 1h30 du matin par une vingtaine de bandits à main armée dans sa résidence de Lubumbashi. Assommé par des coups, il s'est évanoui avant de reprendre connaissance plus tard. Son état de santé demeure préoccupant. Une de ses belles sœurs trouvées sur place a échappé de justesse au viol sexuel. Certains de ces éléments portaient la tenue militaire semblable à celle de la garde républicaine », écrit le sénateur Matata, élu du Maniema.

Il poursuit en faisant remarquer que « selon les propos des agresseurs, l'acte posé était justifié uniquement par le fait que Monsieur Tambwe est le petit frère de Monsieur Matata Ponyo Mapon, candidat déclaré



Le corps ensanglanté du jeune frère de Matata Ponyo, après son agression à Lubumbashi

à l'élection présidentielle de décembre 2023 ». Et de préciser : « Selon les assaillants, ce dernier doit se retirer de la course présidentielle pour laisser la place au candidat Tshisekedi. Sinon, soutiennent-ils, ils passeront à l'élimination physique de certains membres de ma famille restreinte ou élargie pour me pousser au désistement. Ils n'ont pas hésité à proférer des menaces de mort à l'endroit du candidat président que je suis ».

Au regard de la gravité des faits et déclarations sus-évoqués par rapport aux prescrits de la Constitution, il souhaite à ce

que le VPM en charge de l'Intérieur diligente « une enquête en bonne et due forme par votre ministère ou les services spécialisés compétents pour établir les responsabilités y afférentes et sanctionner les coupables ». Et d'ajouter : « En outre, il serait indiqué que les dispositions idoines soient prises pour sécuriser ma famille restreinte et élargie en vue de prévenir toute bavure qui entraînerait une perte en vies humaines. Cela est d'autant plus urgent que ce n'est pas pour la première fois que des menaces de cette nature sont proférées à mon endroit ou à certains

membres de ma famille depuis que j'ai décidé de me porter candidat à l'élection présidentielle ».

Dès lors, Matata se considère en danger et exige protection de l'Etat congolais, autant pour lui que certains membres de sa famille.

A cet effet, il reste convaincu qu'« après l'époque infructueuse de fameux dossiers politico-judiciaire de Bukanga-Lonzo et des biens zairianisés, l'heure est à mon élimination physique et à celle de certains membres de ma famille. Je reste à votre disposition pour des plus amples informations ».

Dans les rangs de l'Opposition, l'agression meurtrière du jeune frère de Matata à Lubumbashi n'a pas laissé indifférent Moïse Katumbi, membre du Bloc de l'opposition dans lequel se retrouve aussi Matata Ponyo.

« L'agression dont le jeune frère de Mapon Matata vient d'être la victime est un acte odieux. Ma solidarité à Matata Tambwe et sa famille. Si l'on veut épargner à la RDC de verser dans une spirale de violence, auteurs et commanditaires de ce crime doivent être poursuivis et punis », a écrit le leader d'Ensemble pour la République sur son compte twitter.

Quelle sera la réaction du VPM Peter Kazadi ? Difficile à dire.

Mme Judith Sumwina aux anges

L'élection de la RDC au Conseil d'administration de l'ITIE est « un motif de fierté pour le Chef de l'Etat ».

ECONEWS

A l'ouverture, le mardi 13 juin 2023 au Centre International de Conférences Adbou Diouf (CICAD) de Diarniadiouf, nouvelle ville sénégalaise située à 30 km de Dakar, de la 9^{ème} Conférence mondiale de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), la République Démocratique du Congo a eu l'honneur d'être portée, via Mme la ministre d'Etat en charge du Plan, Judith Sumwina Tuluka, au Conseil d'administration mondial de l'ITIE.

Mme Judith Sumwina Tuluka, représentante du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi à ces assises, est à la tête d'une forte délégation constituée des représentants des entreprises, de la Société civile, de la Présidence de la République, de la Primature, des régions financières, etc.

L'organisation de cette conférence est une première en terre africaine depuis la création, il y a 20 ans, de cette organisation.



Avec cette élection, Mme Judith Sumwina Tuluka, ministre d'Etat en charge du Plan, n'a pas caché sa joie

Désormais membre du Conseil d'administration de l'ITIE international pour un mandat de trois ans, la RDC devra représenter huit autres pays africains.

« Je voudrai féliciter tous les Africains car c'est la première fois que cette conférence mondiale a lieu en Afrique. On remercie pour ça le Sénégal à travers le président MackySall pour cette

première organisation. C'est un moment important pour la RDC parce qu'après avoir été bien classée sur l'évaluation de la norme 2019 avec 85%, aujourd'hui on est inclus au niveau du Conseil d'administration de l'ITIE. Nous allons représenter la région Afrique avec huit pays francophones de la région Afrique », a déclaré Judith Sumwina Tuluka.

Pour Mme la ministre

d'Etat en charge du Plan, la nomination de la RDC au Conseil d'administration de l'ITIE est « une fierté pour la RDC et un motif de fierté pour le Chef de l'Etat Félix Tshisekedi ».

Le pays a pu démontrer par rapport à la transparence dans le secteur extractif. On a fait un travail de titan dans le secteur extractif. Nous avons pu mobiliser les entreprises minières à publier des contrats en entiereté. Le dernier contrat, c'est avec Ventora. C'est un moment de fierté. Pour la RDC, c'est un cadeau qu'on peut offrir au Chef de l'Etat à l'occasion de son anniversaire. Nous sommes fiers de lui offrir cela.

Pour sa part, Jean-Jacques Kayembe, coordonnateur de l'ITIE, a fait savoir que l'application des recommandations de ces assises permettront à la RDC d'accroître davantage ses recettes.

« C'est grâce aux efforts menés par la RDC pour avoir un score élevé qu'ils ont estimé qu'on a une expérience à partager. Il y a

des recommandations stratégiques qui vont vouloir à ce que nous allions au-delà des efforts qui ont été fait pour avoir un score très élevé de la transparence. Ce qui va accroître les recettes de l'Etat dans notre pays », a dit M. Jean-Jacques Kayembe.

La cérémonie d'ouverture de cette conférence a été marquée par quatre allocutions dont celle du Premier Ministre du Sénégal Amadou Ba, le Premier ministre mauritanien Mohamed Ould Bilal et Helen Clark PCA ITIE.

L'ITIE est une organisation qui existe depuis 2003. Son but est d'améliorer la gestion des ressources naturelles et la transparence du secteur. De nombreux pays adhèrent à la norme ITIE et ses avancées sont mondialement reconnues en matière de lutte contre l'opacité, avec, par exemple, l'obligation pour ses membres de publier leurs contrats miniers et pétroliers.

Ouverts le mardi 13 juin, ces travaux de l'ITIE se clôtureront ce jeudi 14 juin 2023.

Grand Inga : Kinshasa zappe l'Australien FMG et relance le Chinois de « Three Gorges »

Au grand désarroi du groupe minier australien Fortescue Metals Group (FMG), Le pouvoir congolais entend relancer la piste du Chinois Three Gorges pour son barrage hydroélectrique Inga III.

Après de nombreux revirements de situation dans le dossier des méga-barrages du Grand Inga, l'exécutif congolais penche désormais pour revenir à l'option portée par China Three Gorges, révèle le site spécialisé Africa Intelligence. Au grand dam du minier australien Fortescue Metals Group, qui craint de voir le projet lui échapper.

Une réunion de haut niveau s'est tenue le 5 juin, au palais de la Nation, pour faire le point sur le dossier des barrages hydroélectriques du Grand Inga. Présidée par le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Guylain Nyembo, assisté de son adjoint chargé des questions économiques et financières, André Wameso, elle comptait également deux ministres, celui chargé des ressources hydrauliques et de l'électricité, Olivier Mwenze, et son collègue à l'industrie, Julien Paluku Kahongya.

Selon les informations d'Africa Intelligence, l'assemblée présente à cette réunion fait désormais peu de cas de l'option avancée par le minier australien Fortescue Metals Group (FMG) et sa filiale énergies vertes, Fortescue Future Industries (FFI). Cette dernière avait signé en 2020 un protocole d'entente (MoU) avec Kinshasa pour le développement de plusieurs projets - dont les méga-barrages

Inga III à Inga VIII. Elle n'attendait plus que la signature d'un avenant à sa convention pour lancer des études complémentaires.

LA COP28 EN LIGNE DE MIRE

Plutôt que de miser sur l'australien, l'exécutif congolais propose aujourd'hui de relancer la piste de l'entreprise étatique China Three Gorges Corp, signataire en 2018, sous la présidence de Joseph Kabila, d'un « accord de développement exclusif » du barrage Inga III. Ce deal avait pourtant été battu en brèche au début du mandat de Félix Tshisekedi en 2019, notamment par l'ancien conseiller spécial chargé des infrastructures, Alexy Kayembe de Bampende. Fervent soutien de Fortescue, celui-ci avait argué que la partie chinoise n'avait jamais financé les études de faisabilité du projet.

Si les intentions du géant chinois demeurent floues, Kinshasa juge désormais nécessaire de redimensionner le projet pour le cantonner à Inga III. Une position maintes fois répétée par les bailleurs, parmi lesquels la Banque africaine de développement (BAD) et certains conseillers à la présidence. Ligne de mire des partisans du retour de China Three Gorges : la Conférence de Dubaï de 2023 sur les

changements climatiques (COP 28) prévue du 30 novembre au 12 décembre, qui pourrait offrir une vitrine mondiale au projet.

LA PISTE SUD-AFRICAIN

Reste toutefois à déterminer les off takers pour rendre le projet économiquement viable. Un gigawatt pourrait être dédié à la ville-province de Kinshasa, à condition de moderniser le réseau de la Société nationale d'électricité (SNEL). D'autres pistes sont à l'étude, notamment parmi les opérateurs miniers dans l'ex-Grand Katanga, ainsi que du côté de l'Afrique du Sud. Confronté à la crise de sa société publique d'électricité ESKOM, Pretoria avait déjà manifesté par le passé son intérêt pour acheter la production d'Inga III. Les errements du projet côté congolais, conjugués à des finances publiques en délicatesse, ont réfréné les ardeurs des autorités sud-africaines. Aujourd'hui, le ministre des ressources minières et de l'énergie, Gwede Mantashe, s'intéresse plutôt à la solution des bateaux-centrales du turc Karpowership.

Conscient que la situation est en train de tourner en sa défaveur, Fortescue pourrait redéfinir sa stratégie en RDC, quitte à se tourner vers des projets de moindre envergure. Des discussions sont ainsi en cours pour la réhabilitation de la turbine 24 sur le site d'Inga II. Dans un domaine plus proche de son corps de métier d'origine, Fortescue s'intéresse également

au secteur minier congolais.

LES PRÉALABLES À VIDER

Pour convaincre la partie chinoise, les autorités congolaises devront cependant considérer les différents aspects du modèle économique du projet, note le site projetafriquechina.com.

Le financement : Évalué à 14 milliards de dollars, la construction d'Inga III va exiger d'énormes moyens financiers. Dans sa volonté de relancer la piste de relancer le chinois Three Gorges, le gouvernement congolais devra réfléchir à d'autres sources de financement du projet, et ce d'autant plus que les institutions financières chinoises sont devenues frileuses quant au financement des projets gigantesques en Afrique. Une approche multilatérale intégrant plusieurs acteurs pourrait être une solution pour limiter les risques des participants. Cependant une pluralité des acteurs va soulever aussi la question de la capacité de la RDC à gérer la complexité d'un tel projet. En 2016, la Banque Mondiale s'était retirée du projet sur fond de contradictions avec les autorités congolaises.

Consommateurs finaux :

Jusqu'à présent l'Afrique du Sud, qui connaît des problèmes en dessertes électriques, a manifesté son intérêt pour le projet Inga III. Cependant, le projet est contesté en Afrique du Sud où plusieurs estiment le

projet coûteux. L'Afrique du sud va devoir déboursier 4 milliards de dollars pour construire les 3.000 Km de ligne nécessaires à la transmission du courant jusque chez elle. Outre l'Afrique du Sud, il y a aussi l'industrie minière congolaise qui est en plein essor et qui prévoit plus de transformation minière sur place. Outre l'industrie minière locale congolaise, c'est l'industrie minière régionale, en pleine mutation, qui pourrait bénéficier de la mise en service d'Inga III. Mais au-delà de l'industrie minière, la RDC devra planifier et organiser comment elle compte consommer efficacement les 11,000 mégawatts qui seront produits par Inga III.

Viabilité économique : Les facteurs précédents posent finalement la question de la viabilité économique du projet dans son ensemble. En 2020, le gouvernement congolais et la BAD avaient suggéré un développement en plusieurs phases, jugé non viable par Three Gorges.

Normes ESG : Si les institutions financières chinoises sont considérées pour financer le projet, les autorités congolaises devront prendre en compte les critères ESG que ces institutions mettent désormais en avant dans le financement de ce type de projets. Ce qui pose la question du règlement de la controverse environnementale qui entoure le projet Inga III.

Avec Africa Intelligence

Géraud Neema, rédacteur en chef de China Global South Afrique, revient sur le voyage de Tshisekedi en Chine

En conférence presse récemment à Kinshasa, le gouvernement congolais a tenu à replacer le contexte du voyage du président Félix Tshisekedi en Chine. Le porte-parole du gouvernement et les ministres présents ont insisté qu'il ne s'agissait pas d'un voyage de renégociation ni de signature de gros et nouveaux contrats. Une sortie médiatique qui tient à mettre fin aux critiques sur le bilan, visiblement chétif, de ce voyage du président congolais.

Géraud Neema, rédacteur en chef de China Global South Afrique francophone et analyste politique de la RDC, explique les tentatives des responsables de la RDC de recadrer le voyage sans éclat du président Félix Tshisekedi à Pékin.

Pourquoi les ministres ont-ils tant insisté sur le fait qu'ils n'étaient pas allés en Chine pour signer des contrats ?



Le président de la RDC, Félix Tshisekedi (à droite), lors de son récent voyage à Pékin. Depuis lors, les autorités ont tenté de minimiser l'importance de ce voyage, face aux critiques internes. Image : Thomas Peter / AFP

Après les nombreuses critiques concernant le manque de résultats tangibles de leur voyage en Chine, il était important pour le gouvernement congolais de réaffirmer ce qu'il considérait être comme l'objectif principal de ce voyage. Avant le voyage, la presse nationale et internationale ont présenté la signature de nouveaux con-

trats et la renégociation des contrats existants comme les principaux objectifs de la mission. La décision prise avant le voyage de lancer des renégociations formelles de l'accord controversé sur les ressources contre les infrastructures de Sicomines avec les parties prenantes chinoises a contribué à alimenter ce discours.

Malheureusement, le gouvernement a laissé courir l'information sans trop y mettre d'effort pour la démentir. En fin de compte, lorsque ces deux objectifs n'ont pas été atteints et que le voyage a été perçu comme un échec, il est devenu important de changer le discours.

Pourquoi n'ont-ils pas communiqué les attentes à l'avance ?

Sans doute parce qu'ils ne savaient pas à quoi s'attendre. Je ne pense pas qu'ils aient suffisamment préparé ce voyage pour pouvoir fixer des objectifs clairs et les communiquer au public. De plus, après avoir passé près de deux ans à critiquer deux importants investissements miniers chinois, la décision de lancer officiellement des renégociations avec des entreprises chinoises juste avant le voyage a compliqué la communication de Kinshasa

sur ce qui serait les objectifs de ce voyage. La crainte était certainement de ne pas présenter des objectifs à minima. C'est pourquoi je pense qu'ils ont laissé libre cours à la narration des médias, en espérant peut-être que cela mette un peu de pression sur Pékin. Mais c'était un pari risqué qui s'est retourné contre eux.

Comment les réactions nationales ont-elles évolué depuis le retour de Chine ?

L'attention est retombée assez rapidement. Dès qu'il a été établi que rien de tangible n'était ressorti de ce voyage, les opposants n'ont plus eu besoin de s'attarder sur le sujet, car il y a des questions intérieures plus urgentes. Le gouvernement a également voulu tourner la page et la conférence de presse a permis de clore ce chapitre.

AVEC PROJET AFRIQUE CHINE.COM

Des ressources financières nécessaires pour le FONAREDD : Bavon N'Sa Mputu Elima mobilise

«Pays-solution» dans la lutte contre le réchauffement climatique, la République Démocratique du Congo entend jouer pleinement son rôle. Mais, pour y arriver, le pays doit disposer de ressources financières nécessaires pour s'intégrer dans la dynamique internationale. Coordonnateur du FONAREDD, Bavon N'Sa Mputu Elima s'est fixé l'objectif d'amener tous les partenaires à s'associer à l'effort de mobilisation des ressources financières à allouer dans la mise en œuvre du «Plan National d'Investis-

sement REDD+». Depuis 2019, le FONAREDD travaille sur la cartographie des flux financiers liés à REDD en RDC. Lundi 12 juin, un atelier technique a réuni les experts du secteur autour de la présentation et de la validation de la «cartographie et suivi des flux financiers liés à REDD+ en RDC entre 2009 et 2019». C'était aussi l'occasion de se mettre d'accord autour des consultations sur les enjeux et priorités de ce Plan National d'Investissement REDD+.

ECONEWS

Pour bien jouer son rôle de «pays-solution» dans la transition écologique, la République Démocratique du Congo aura besoin de gros moyens. Se servant de son instrument financier dans le secteur de l'environnement, en l'occurrence le FONAREDD (Fonds national REDD), la RDC cherche à mobiliser des moyens financiers conséquents pour jouer sa partition à l'échelle mondiale.

Coordonnateur du FONAREDD, Bavon N'Sa Mputu Elima s'est fixé l'ambition d'aider la République à atteindre cet objectif.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer la tenue, lundi 12 juin à l'Hôtel Memling de Kinshasa, de l'atelier de validation des données sur les flux financiers du plan d'investissement REDD+. Ces travaux, dont le but était d'évaluer les projets allant de 2009 à 2019 en RDC, tout en validant les données financières y afférentes, a réuni différents partenaires du secteur pour discuter et analyser



Bavon N'Sa Mputu Elima (à gauche) à l'ouverture de l'atelier de l'hôtel Memling

les flux financiers afin d'orienter les investissements non alignés vers les Objectifs de développement durable (ODD).

L'OBJECTIF ULTIME

En réactivant ce mécanisme, Bavon N'Sa Mputu nourrit le rêve de doter ce service technique du ministère de l'Environnement de moyens de sa politique.

A cet effet, il a rappelé «qu'en marge de l'Assemblée

générale des Nations Unies en 2013, le rapport de groupe intergouvernemental d'experts sur le financement de développement durable a identifié les flux internationaux publics et privés, ainsi que les flux internes nationaux publics et privés comme source de financements du développement durable». Et de préciser : «L'atelier d'aujourd'hui consiste à présenter les premiers résultats de l'analyse des flux finan-

ciers, plus précisément le niveau d'alignement des investissements liés à l'utilisation des terres aux objectifs de la REDD+ et identifier avec les parties prenantes les enjeux et les nouvelles priorités du Plan d'investissement REDD+ de la RDC».

Décidément, le coordonnateur du FONAREDD ne prêchait pas dans le désert.

Présente dans la salle, Clara-mylenborg, consultante

de FONAREDD+, a nettement démontré l'importance de réunir tous les partenaires impliqués pour des engagements financiers précis. «Le but de l'activité justement, c'est de trouver tous les flux financiers effectués entre 2009 et 2019. Il s'agit de 721 projets nationaux et internationaux, et là il y a beaucoup de données qui ont des limites, et on a besoin de l'appui de toutes les parties prenantes, tout justement, pour valider ces données-là », a-t-elle déclaré.

Deuxième massif forestier mondial, après le Brésil, la RDC veut se doter de moyens de ses ambitions, en se servant du FONAREDD comme son bras financier de mobilisation des ressources financières nécessaires touchant à l'environnement.

Plus que déterminé, Bavon N'Sa Mputu Elima ne cache pas ses ambitions.

En intégralité, le discours qu'il a prononcé, le lundi 12 juin 2023, à l'ouverture de l'atelier de l'hôtel Memling.

Discours d'ouverture de Bavon N'Sa Mputu, coordonnateur du FONAREDD

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires
Techniques et Financiers
Distingué(e)s invité(e)s dans vos titres et qualités respectifs,
Chers Partenaires et Collègues
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de commencer mon allocution en souhaitant à tous la bienvenue à cet atelier national de validation des données de l'étude sur les flux financiers et de consultation sur les enjeux et priorités du Plan d'Investissement REDD+. Au nom du FONAREDD, je tiens à exprimer mes salutations cordiales à tous les participants.

Tout d'abord, je voudrais vous présenter le contexte et le cadre de cette étude. Comme vous le savez tous, le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) s'est engagé dans le mécanisme REDD+ en 2009, ce qui a conduit à l'adoption de la Stratégie Nationale REDD+ en 2012. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres, la RDC a élaboré le Plan d'Investissement REDD+ en 2013, qui a été révisé en 2016 avec un budget total de 1040 millions de dollars.

La République Démocratique du Congo ainsi que l'Initiative pour les forêts de l'Afrique Centrale ont signé, une première Lettre d'Intention «LOI» 2016 – 2020 pour un montant de 190 millions de Dollars afin d'apporter un financement à la mise en œuvre de ce plan d'investissement. En 2021, une seconde Loi a été signée avec un financement à hauteur de 500 millions USD pour 5 ans.

Malgré ces financements, des gaps importants sont encore constatés. Nous notons cet écart financier et multiplions les efforts, mais l'engagement de tous est nécessaire. Afin de réaliser les objectifs du Plan d'Investissement, un effort collaboratif pour assurer un alignement vert des programmes et projets est nécessaire. Ceci sera aussi l'objet de discussions fructueuses au cours de la journée.

En RDC, l'Etat et de nombreux partenaires investissent dans les secteurs liés à l'utilisation des terres. Certains investissements sont alignés sur les objectifs de la REDD+, tandis que d'autres peuvent l'être, mais sous certaines conditions. En d'autres termes, ils contribuent ou peuvent contribuer à la mise en œuvre du Plan d'Investissement.

La présente étude a été lancée dans le but d'analyser les flux financiers

liés à la REDD+ en RDC depuis 2009, afin d'améliorer la compréhension des flux financiers dans les secteurs concernés et de rediriger les investissements non alignés vers des objectifs durables.

L'atelier d'aujourd'hui consiste à présenter les premiers résultats de l'analyse des flux financiers, plus précisément le niveau d'alignement des investissements liés à l'utilisation des terres aux objectifs de la REDD+ et identifier avec les parties prenantes les enjeux et les nouvelles priorités du Plan d'investissement REDD+ de la RDC.

Durant les travaux de cette journée, nous discuterons de la pertinence de la méthodologie de classification des activités alignées et non alignées, de la qualité des données mais surtout des gaps et des bonnes pratiques afin de relever les défis et de proposer les meilleures approches pour atteindre les objectifs de la REDD+ tels qu'ils sont définis dans la stratégie nationale et le Plan d'Investissement REDD+.

Pour terminer, je voudrais saluer l'engagement de l'Etat et de nos partenaires techniques et financiers engagés à nos côtés pour adresser les enjeux de la REDD+. Mes remerciements s'adressent également, aux acteurs du secteur privé et de la société civile, et enfin aux professionnels de notre secteur pour leur travail et leur engagement quotidien.

Je sais compter sur l'engagement de tous, pour formuler des propositions pertinentes afin de définir les nouvelles priorités de notre Plan d'Investissement REDD+. Je vous invite donc à examiner les différents documents qui nous ont été soumis et à apporter vos contributions pendant les discussions et les travaux de groupe.

Je vous remercie de votre attention et je suis convaincu que, grâce à notre collaboration, nous pourrions faire avancer les objectifs de la REDD+ de manière significative.

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers

Distingué(e)s invité(e)s dans vos titres et qualités respectifs,
Chers Partenaires et Collègues
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de passer un bon atelier.

Kinshasa, le 12 juin 2023

Cri de détresse de HRW : meurtres et viols commis par les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda

Depuis la fin de l'année 2022, les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda, ont commis des meurtres, des viols et d'autres crimes de guerre manifestes dans l'Est de la République Démocratique du Congo. La situation sécuritaire catastrophique a été aggravée par l'état de siège proclamé dans la région et par la collaboration de l'armée congolaise avec plusieurs groupes armés, principale-

ment sur la base de critères ethniques. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait ajouter les dirigeants du M23, ainsi que les responsables rwandais qui fournissent une assistance à ce groupe armé responsable d'abus, à la liste des cibles des sanctions du Conseil. Les incursions des rebelles exacerbent la crise humanitaire dans l'Est de la RDC.

Depuis la fin de l'année 2022, les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda ont perpétré des exécutions illégales, des viols et d'autres crimes de guerre manifestes dans l'est de la République démocratique du Congo, a déclaré, mardi 13 juin, Human Rights Watch (HRW). Des attaques par armes explosives menées dans des zones habitées de la province du Nord-Kivu ont tué et blessé des civils, endommagé des infrastructures et exacerbé une crise humanitaire déjà catastrophique. Des groupes armés opposés au M23 ont également commis des viols.

L'armée rwandaise a déployé des troupes dans l'est de la RD Congo pour fournir un soutien militaire direct au M23, l'aidant à étendre son contrôle sur le territoire de Rutshuru ainsi que sur le territoire de Masisi voisin. Le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait ajouter les dirigeants du M23, ainsi que les responsables rwandais qui soutiennent ce groupe armé responsable d'abus, à la liste des cibles des sanctions du Conseil.

«*Les meurtres et viols commis sans relâche par le M23 sont favorisés par le soutien militaire que les commandants rwandais apportent au groupe armé rebelle*», a affirmé Clémentine de Montjoye, chercheuse au sein de la division Afrique à Human Rights Watch. «*La RD Congo et le Rwanda ont tous deux l'obligation de traduire en justice les commandants du M23 pour leurs crimes, ainsi que tout responsable rwandais qui les soutient*».

Le groupe armé M23 comprend des soldats qui ont pris part à une mutinerie au sein de l'armée nationale congolaise en 2012. Les commandants hauts gradés du groupe ont un passif bien connu de graves abus commis contre des civils. La situation sécuritaire catastrophique a été aggravée par deux ans d'état de siège dans la région et par la collaboration des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) avec plusieurs groupes armés, principalement sur la base de critères ethniques. Les parties belligères ont de plus en plus appelé aux loyautés ethniques, exposant les civils des zones reculées de la province du Nord-Kivu à un risque accru.

De mars à mai 2023, Human Rights Watch a mené des entretiens, en personne et par téléphone, avec 81 victimes d'abus congolaises, leurs familles, des témoins, des autorités locales, des représentants d'organisations non gouvernementales congolaises et internationales, des représentants des Nations Unies, ainsi que des diplomates étrangers. Human Rights Watch a aussi vérifié, à l'aide d'images satellite, de photos et de vidéos, le bombardement et la destruction d'infrastructures civiles. La plupart des abus documentés ont eu lieu entre novembre 2022 et mars 2023.

Human Rights Watch a documenté 8 exécutions illégales et 14 cas de viol commis par les combattants

du M23. Human Rights Watch a également reçu des informations crédibles à propos de plus d'une dizaine d'autres exécutions sommaires commises par les forces du M23, mais en raison des contraintes d'accès et de sécurité, n'a pas pu corroborer de manière indépendante ces éléments. En outre, sept personnes ont été tuées et trois autres ont été blessées lors de bombardements apparemment indiscriminés sur des zones habitées à Kanombe, à Kitchanga et près de Mushaki, lors d'attaques du M23.

Des survivantes ont fait part de cas où des combattants du M23 ont violé des femmes devant leurs enfants et leurs maris, ce qui amplifie le traumatisme subi par les victimes et érode le tissu social des communautés et des familles. Des viols collectifs impliquant jusqu'à cinq agresseurs ont été rapportés. En raison de la stigmatisation et la tendance des victimes à ne pas rapporter ce type d'agression, le nombre total d'incidents de violences sexuelles commis par les groupes armés est très probablement beaucoup plus élevé.

Une mère de six enfants âgée de 46 ans, qui a fui Mushaki dans le territoire de Masisi le 25 février avec sa mère âgée de 75 ans, est tombée sur un groupe de 10 rebelles du M23 qui ont pris leur argent. «*Ils ont voulu nous violer*», a-t-elle raconté. «*Ma mère a dit non, alors ils lui ont tiré une balle dans la poitrine et elle est morte sur-le-champ. Puis quatre d'entre eux m'ont violée. Alors qu'ils me violaient, l'un d'eux a dit : «Nous sommes venus du Rwanda pour vous détruire».*»

Les survivantes et les témoins ont identifié les combattants du M23 sur la base de leurs uniformes et leur équipement, et dans certains cas, avec l'aide de photographies publiées par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RD Congo. Des victimes ont déclaré que certains rebelles du M23 se sont identifiés en tant que tels ou ont dit être venus du Rwanda.

Human Rights Watch a également documenté six cas de viol commis par des rebelles liés à d'autres groupes armés, y compris les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe armé composé principalement de Hutus rwandais, dont certains des dirigeants ont pris part au génocide de 1994 au Rwanda, et les Nyatura Abazungu.

Les dirigeants du M23 ont nié que leurs forces aient commis des crimes. Le 6 juin, Human Rights Watch s'est entretenu avec un porte-parole du M23 qui a dit que le groupe armé niait les allégations selon lesquelles ses forces avaient commis des abus.

Le Groupe d'experts des Nations Unies, qui surveille les violations de l'embargo sur les armes et les sanctions en RD Congo, a présenté de manière indépendante des preuves convaincantes attestant du soutien rwandais aux rebelles du M23. Le gouvernement rwandais a rejeté ces allégations.



Après la pluie, des commerçants quittent le marché avec leurs sacs à Kitchanga, à 90 kilomètres de la ville de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, le 10 décembre 2022. © 2022 AFP/GUERCHOM NDEBO via Getty Images

Le 1^{er} mai, la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) a annoncé que ses troupes étaient déployées pour «*garantir le respect du cessez-le-feu et, en outre, superviser le retrait des groupes armés*». Les processus politiques menés par la CAE et l'Union africaine (UA) devraient garantir qu'une aide humanitaire adéquate soit fournie aux personnes dans le besoin et que les victimes d'abus aient accès à la justice, a déclaré Human Rights Watch.

La reprise des hostilités impliquant le M23, l'armée congolaise et plusieurs autres groupes armés a entraîné le déplacement d'environ un million de personnes depuis mars 2022. Le 9 mai 2023, l'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) a indiqué avoir fourni des soins à 674 survivantes de violences sexuelles au cours des deux dernières semaines d'avril dans des camps de personnes déplacées autour de Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu, ce qui représente une augmentation dramatique par rapport aux périodes précédentes. Les violences sexuelles contre les femmes et les filles sont généralisées et ne se limitent pas aux zones de combat. Dans de nombreux cas signalés à MSF, des femmes et des filles ont été violées alors qu'elles cherchaient de la nourriture ou du bois de chauffage autour des camps de déplacés.

La plupart des victimes de violences sexuelles interrogées par Human Rights Watch n'ont reçu aucun traitement médical.

Un responsable d'une organisation humanitaire travaillant au Nord-Kivu a qualifié la situation de «*catastrophique*», précisant que les camps de personnes déplacées établis ne recevaient pour toute aide que le «*strict minimum*». «*[Pendant ce temps] tout le long de la route de Sake, des camps de fortune abritant jusqu'à 15.000 personnes chacun sont apparus, et ils n'ont ni latrines, ni abris, ni eau, ni soins de santé*», a expliqué le responsable. «*Personne n'intervient là-bas*».

Le gouvernement congolais, avec le soutien des bailleurs de fonds internationaux, devrait de toute urgence fournir des services médicaux, de santé mentale et socioéconomiques

aux personnes déplacées et aux survivantes de violences sexuelles dans les régions affectées par les violences, a déclaré Human Rights Watch.

«*L'Union africaine et les Nations Unies devraient intensifier leurs efforts pour aider le gouvernement congolais à mieux protéger les civils exposés au risque d'attaques*», a conclu Clémentine de Montjoye. «*Les Nations Unies devraient imposer des sanctions ciblées à l'encontre de ceux qui aident le M23 et d'autres groupes responsables d'abus. Les gouvernements étrangers qui fournissent actuellement une assistance militaire au Rwanda devraient prendre conscience qu'ils risquent de se rendre complices des atrocités commises par les rebelles*».

La résurgence du groupe rebelle M23 depuis la fin de l'année 2021 a conduit plusieurs groupes armés congolais à former une coalition pour lutter contre lui. Ces milices sont généralement organisées selon des critères ethniques, et certaines étaient auparavant rivales. En août 2022, la plupart étaient retournées dans leurs bastions respectifs. La coalition a toutefois refait surface après l'offensive du M23 à la fin du mois d'octobre 2022 et son avancée dans la chefferie de Bwito, ainsi que dans le territoire de Masisi. Elle a joué un rôle de premier plan sur la ligne de front des combats avec le soutien manifeste de certains officiers supérieurs de l'armée congolaise.

La reprise des opérations militaires par le M23, accompagnée d'exactions, a attisé la haine ethnique contre la communauté tutsi, que de nombreux Congolais du Nord-Kivu considèrent comme des partisans du groupe armé, dont le leadership est à majorité tutsi. Human Rights Watch a documenté plusieurs cas dans lesquels des personnes issues de la communauté tutsi ou simplement perçues comme étant des Tutsis ou des Rwandais ont fait l'objet d'hostilité, de menaces et d'attaques de la part de milices ethniques et des communautés qu'elles prétendent représenter.

Le 15 décembre, le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, a déclaré que le Rwanda devrait «*user de son influence auprès du M23 pour len-*

courager» à se replier et «*retirer*» ses propres forces. La Belgique, la France et l'Allemagne ont également exhorté le Rwanda à cesser de soutenir le M23. Étant donné que les armes fournies par le Rwanda contribuent aux abus généralisés et systématiques du M23 contre la population civile, les gouvernements apportant une assistance militaire au Rwanda, comme les États-Unis et la France, devraient suspendre ce soutien. L'UE devrait s'assurer que son aide récente à la mission de la Force de défense du Rwanda (Rwanda Defence Force, RDF) dans le nord du Mozambique fait l'objet d'un suivi adéquat, afin de ne pas être impliquée indirectement dans des opérations militaires abusives dans l'est de la RD Congo.

Tout soutien de la part de l'UE ou de gouvernements étrangers aux troupes déployées par la CAE ou ses États membres ne devrait être fourni qu'à condition d'instaurer un mécanisme d'assainissement («*vetting*») conforme aux normes internationales, un mandat de protection renforcé et une politique de diligence raisonnable, et de mettre en place un mécanisme de contrôle du respect des droits humains.

Le comité des sanctions de l'ONU devrait immédiatement chercher des informations supplémentaires sur les dirigeants du M23 et les officiers militaires rwandais en vue d'adopter des sanctions ciblées contre eux. L'UE et d'autres acteurs devraient maintenir et étendre les sanctions contre les hauts commandants du M23, les dirigeants d'autres groupes armés et les responsables supérieurs de toute la région qui ont été reconnus responsables ou complices d'abus graves commis récemment par leurs forces ou par ceux qui se trouvent sous leur commandement.

Le conflit armé dans l'est de la RD Congo est soumis au droit international humanitaire, aussi appelé le droit de la guerre, notamment à l'article 3 commun aux Conventions de Genève de 1949 et au droit international coutumier, qui interdisent les exécutions sommaires, le viol et autres violences sexuelles, le pillage, le recrutement forcé, ainsi que d'autres abus.

(Suite à la page 7)

Cri de détresse de HRW : meurtres et viols commis par les rebelles du M23, soutenus par le Rwanda

(Suite de la page 6)

Les violations graves du droit de la guerre commises avec une intention criminelle – de façon délibérée ou imprudente – constituent des crimes de guerre. Les commandants peuvent être tenus pénalement responsables pour les crimes de guerre commis par leurs forces lorsqu'ils avaient connaissance ou auraient dû avoir connaissance de ces crimes, et qu'ils n'ont pas agi pour les prévenir ou punir les responsables. Des responsables rwandais pourraient être considérés comme des complices de crimes de guerre du fait de l'assistance militaire qu'ils ont fournie aux forces du M23.

MEURTRES ET VIOLS COMMIS PAR LE M23

Human Rights Watch a documenté des meurtres et des viols commis par les rebelles du M23 contre des civils piégés dans les combats opposant le M23 et les forces congolaises, alors qu'ils tentaient de s'enfuir pour se mettre en sécurité.

Dans la localité de Kanombe, dont les forces du M23 se sont emparées en août 2022, d'anciens habitants ont déclaré que plusieurs centaines de combattants armés du M23 sont entrés dans la ville en uniforme militaire, parfois avec des insignes de la RDF et des gilets pare-balles.

« [Le M23 nous a dit :] *Qui-conque est contre nous mourra. Nous ne venons pas nous battre, nous sommes ici pour reprendre nos terres* », a indiqué un ancien habitant de Kanombe qui a vécu sous l'occupation du M23 avant de fuir en janvier. « *Après leur arrivée, [les combattants du] M23 ont violé des femmes, forcé des gens à travailler pour eux et ont battu des personnes... [Nous] devons travailler dans nos champs et leur donner nos récoltes* ».

Trois anciens habitants ont décrit l'exécution d'un homme en novembre. « *Il est allé au champ chercher de la nourriture sans autorisation et le M23 l'a tué – il avait 31 ans* », a raconté l'un d'eux. « *Nous avons retrouvé son corps dans le champ plus tard* ».

Une femme de 22 ans qui a fui Kitchanga en février, plusieurs semaines après que le M23 s'est emparé de la ville, a dépeint la vie sous son contrôle : « *Le M23 harcelait les gens et pillait les maisons. Ils prenaient ce qu'ils voulaient et emmenaient les hommes. Je ne sais pas où ils les emmenaient... Au bout de deux semaines, ils ont commencé à violer des femmes. Ils se fichtaient que nous soyons mariées ou non. Ils sont venus chez moi le soir du 20 février. Ils ont dit à mon mari de partir. Ils étaient sept, et cinq m'ont violée. Mon mari n'a pas supporté ce qui m'est arrivé et m'a quittée. J'ai dû fuir toute seule, à travers la forêt* ».

Une femme de 28 ans a expliqué avoir subi un viol collectif, début janvier, perpétré par des combattants du M23 qui avaient occupé Kako, dans le territoire de Rutshuru : « *Après que mon mari est parti au travail, cinq hommes sont venus et ont frappé à ma porte vers 10 heures du matin... Ils ont dit qu'ils faisaient partie du M23 et m'ont demandé si j'étais mariée. J'ai répondu que oui. Ils m'ont tous vio-*

lée. J'ai crié mais mes voisins étaient trop effrayés pour venir m'aider ».

Son mari est revenu à la maison, mais elle a entendu ses voisins lui dire de ne pas entrer, au risque de se faire tuer. Elle a poursuivi : « *Je leur ai proposé de l'argent, ils ont dit non. J'ai imploré leur indulgence. Mais ils m'ont quand même tenu les mains et les jambes et m'ont violée jusqu'à ce que je perde connaissance... Maintenant, je suis enceinte et je ne sais pas de qui est ce bébé. J'ai tellement honte. Mon mari est parti pour de bon* ».

Une femme de 37 ans et son mari de 36 ans, qui ont fui les combats autour de Kitchanga le 19 janvier, ont déclaré qu'une dizaine de combattants du M23 les avaient interceptés avec sept autres personnes, dont trois femmes. Les combattants ont attaché les hommes et ont exécuté l'un d'entre eux, a expliqué le couple. « *Ils nous ont accusés d'appartenir aux FDLR et ont dit que nous collaborions avec des meurtriers* », a raconté le mari. Ils ont emmené les femmes à l'écart et les ont violées.

La femme a expliqué : « *Ils ont déchiré mes vêtements, je pleurais et les suppliais de me tuer plutôt que de me violer. Ils m'ont violée l'un après l'autre ; je criais tellement. Quand le troisième m'a violée, j'ai perdu connaissance* ». Les soldats ont attaché les hommes à des arbres et les ont violemment battus. Le mari a finalement pu s'enfuir. Deux des hommes qui ont réussi à s'échapper plus tard ont retrouvé sa femme.

Le 10 février, alors que les combattants du M23 encerclaient la ville de Mushaki, dans le territoire de Masisi, ils ont tiré sur des civils en fuite, tuant un homme de 62 ans. Sa veuve a raconté : « *Nous savions que les troupes gouvernementales combattaient le M23... [Le M23 nous suivait et] quand nous sommes arrivés à un endroit appelé « Volcan », mon mari a reçu une balle dans le dos. Il est tombé raide mort et je ne pouvais pas rester parce que les balles pleuvaient sur nous. Je ne sais même pas s'il a été enterré* ».

BOMBARDEMENT ET PILLAGE DE ZONES CIVILES

Human Rights Watch a documenté dix cas où des civils ont été tués ou blessés par des armes explosives à Kitchanga et près de Mushaki, dans le territoire de Masisi, et à Kanombe, dans le territoire de Rutshuru. Dans certains incidents, il n'a pas été possible de déterminer clairement quelle force militaire était responsable de l'attaque.

Neuf photos et vidéos de Kitchanga examinées par Human Rights Watch montrent des maisons et des infrastructures civiles endommagées, y compris un hôpital et une église, très probablement par des tirs de mortier et de roquettes tirées à l'épaulé. Les dommages touchant l'hôpital et l'église étaient également visibles sur les images satellite.

Un homme de 32 ans originaire de Kitchanga a indiqué que le 20 janvier, un obus de mortier s'était abattu sur sa maison, tuant ses trois frères et blessant sa sœur : « *Nous étions à la maison en train de nous préparer à fuir*

lorsque l'obus a frappé. Notre maison était à côté d'un hôpital. Beaucoup d'obus sont tombés et beaucoup de gens sont morts. » Les habitants ont indiqué que le M23 était en train d'attaquer Kitchanga à ce moment-là et a capturé la ville dans les jours qui ont suivi ».

Après avoir fui à Karuba, une femme s'est réfugiée chez son oncle à environ 10 kilomètres au sud de Mushaki. Des combats ont éclaté entre les forces armées congolaises et le M23. Elle a expliqué que bien que l'armée congolaise « ait fui » autour du 26 février, le M23 a bombardé le village, touchant la maison de son oncle et tuant son cousin et un autre homme. Deux personnes à Karuba ont confirmé ces décès. « *Je connais neuf personnes qui sont mortes à cause du bombardement du M23* », a déclaré l'une d'elles. « *Nous avons entendu environ 24 obus d'artillerie tomber sur Karuba et ses environs* ».

Un travailleur médical au sein d'un hôpital proche de Sake a indiqué qu'entre janvier et mars, le personnel avait soigné des dizaines de victimes blessées principalement par des bombardements ou des armes à feu. Deux autres travailleurs médicaux dans le Nord-Kivu ont rapporté que les centres de santé avaient été submergés de victimes de traumatismes.

Les habitants des zones occupées par le M23 ont raconté à Human Rights Watch que les combattants du M23 ont pillé, détruit ou incendié des biens, forcé des personnes à travailler pour eux sans rémunération et enlevé des hommes, probablement pour les enrôler de force.

Une femme de 20 ans originaire de Kausa, dans le territoire de Masisi, a expliqué : « *Lorsqu'ils sont entrés, ils ont dit qu'ils s'en prendraient à ceux qui avaient protégé les FARDC [l'armée congolaise]... [Les combattants du M23] ont dit qu'ils venaient pour reprendre leurs terres, et que si nous laissons les FARDC revenir, ils nous tueraient tous. Ils ont forcé les hommes à porter leurs affaires et leur ont dit de les rejoindre. Ils ont pillé les maisons et pris nos affaires* ».

Les habitants de Rugari, dans le territoire de Rutshuru, dont le M23 s'est emparé fin octobre, ont déclaré que les rebelles ont incendié et détruit environ 40 à 60 maisons entre octobre et janvier. Ils ont précisé que les rebelles visaient des maisons dont ils pensaient qu'elles appartenaient à des membres d'autres groupes armés. Des images satellite analysées par Human Rights Watch corroborent la destruction par incendie d'au moins 40 bâtiments le long de la route principale N2 dans la région de Rugari.

VIOLS COMMIS PAR D'AUTRES GROUPES ARMÉS

Human Rights Watch a précédemment fait état d'unités de l'armée congolaise ayant soutenu des groupes armés impliqués dans de graves abus dans le cadre de la lutte contre le M23. Human Rights Watch s'est entretenu avec six survivantes de viols commis par des groupes armés, dont les FDLR et les Nyatura Abazungu. Dans certains cas, les attaques semblaient cons-

tituer des représailles contre des femmes qui s'étaient trouvées dans des zones occupées par le M23.

Une femme de 60 ans a indiqué que des combattants des FDLR l'ont violée alors qu'elle se cachait dans la forêt près de sa maison à Rugari, dans le territoire de Rutshuru, pour échapper au M23. « *Le M23 est arrivé dans la nuit du 26 octobre. À 6 heures du matin, le 27 octobre, plusieurs d'entre nous sont allées se cacher dans la forêt* », environ 10 femmes en tout, d'après son témoignage. « *Vers 14 heures, des membres des FDLR nous ont trouvées en train de nous cacher. Ils nous ont toutes violées... Je sais qu'ils étaient des FDLR parce qu'ils sont basés dans la forêt de Karambi près de Rugari, et que nous les connaissons... Ils ont dit qu'ils nous tueraient si nous refusions* ».

Une femme de 35 ans a raconté qu'elle a été violée alors qu'elle fuyait Kitchanga avec trois de ses enfants, face à l'arrivée du M23. En février, alors qu'ils se dirigeaient vers Karuba, des rebelles des Nyatura Abazungu les ont arrêtés à un point de contrôle. « *J'ai vu deux hommes se faire fouetter, avant d'être relâchés. Les rebelles m'ont appelée et m'ont dit que je soutenais le M23. J'ai dit que ce n'était pas vrai* », a-t-elle indiqué. « *Les autres sont partis et une femme a emmené mes enfants... J'ai passé deux heures à essayer de négocier pour qu'ils me laissent partir, en vain. L'un d'eux m'a dit de le suivre et m'a emmenée dans une petite maison, où il m'a violée. Il a dit que si je résistais, il me tuerait* ».

Une femme de 30 ans a décrit sa rencontre avec des combattants rebelles près de Kitchanga, alors qu'elle et son mari fuyaient les combats. Son mari pensait qu'il s'agissait des FDLR, car ils portaient un mélange de vêtements civils et d'uniformes de l'armée congolaise, et ils étaient les seuls encore présents dans la forêt à combattre le M23. « *Ils étaient armés et certains avaient des bâtons* », a-t-il indiqué. Elle a expliqué : « *Ils ont demandé de l'argent à mon mari, et il a menti et a répondu qu'il n'en avait pas. Quand ils l'ont fouillé et ont trouvé 100 000 francs congolais (45 dollars américains), ils l'ont battu. Puis trois d'entre eux m'ont violée. Ils ont détaché le tissu qui tenait mon bébé dans mon dos et l'ont déposé à côté de mes autres enfants. Ils ont déchiré mes vêtements et m'ont violée sous les yeux de mes enfants et de mon mari* ».

Elle a vu un médecin dans un centre médical près de Goma, mais a indiqué toujours ressentir d'intenses douleurs. Son mari voit un psychologue pour se remettre du traumatisme d'avoir été témoin du viol.

Le gouvernement de la RD Congo a l'obligation légale internationale d'enquêter sur les crimes de guerre présumés commis sur son territoire et de poursuivre en justice tous les responsables de manière appropriée. Les officiers congolais qui fournissent un appui aux groupes armés qui mènent des exactions peuvent être tenus responsables pour avoir soutenu la commission de crimes de guerre.

PRÉCÉDENTS CRIMES DE GUERRE DU M23

À l'origine, le M23 était composé de soldats ayant participé à une mutinerie au sein de l'armée nationale congolaise en avril et mai 2012. Ces soldats étaient auparavant membres du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), un groupe rebelle qui était également soutenu par le Rwanda. Ils avançaient que leur mutinerie était menée afin de protester contre l'incapacité du gouvernement congolais à mettre pleinement en œuvre l'accord de paix du 23 mars 2009 (d'où le nom de M23), qui les avait intégrés dans l'armée congolaise.

En juin 2012, Navi Pillay, alors Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a décrit les dirigeants du M23 comme figurant « *parmi les auteurs des pires violations des droits de l'homme en RDC, et même dans le monde* ». Parmi eux figuraient le général Bosco Ntaganda, qui a depuis été condamné par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité alors qu'il dirigeait un autre groupe armé dans la province de l'Ituri, et le colonel Sultani Makenga, que l'on appelle désormais « *général* » et qui dirige l'offensive actuelle.

Human Rights Watch a documenté des crimes de guerre commis par les forces du M23 qui, avec le soutien du Rwanda, ont pris le contrôle de pans importants de la province du Nord-Kivu en 2012. L'armée rwandaise avait déployé ses troupes dans l'est de la RD Congo pour soutenir directement les rebelles du M23 lors d'opérations militaires.

Des enquêteurs de l'ONU ont également indiqué que des commandants de l'armée ougandaise avaient envoyé des troupes et des armes pour appuyer certaines opérations du M23 et avaient aidé le groupe à recruter. Après que le M23 a brièvement pris le contrôle de Goma, les troupes gouvernementales soutenues par l'ONU l'ont contraint à retourner au Rwanda et en Ouganda en 2013.

Les autorités congolaises ont émis des mandats d'arrêt à l'encontre de Sultani Makenga et d'autres hauts commandants du M23 visés par des sanctions de l'ONU en 2013. Le Rwanda et l'Ouganda n'ont toutefois jamais donné suite aux demandes d'extradition qui leur ont été adressées.

Les tentatives régionales de démobilisation des combattants du M23 ont échoué au cours des dix dernières années. Le groupe armé a refait surface en novembre 2021, attaquant les forces militaires congolaises, considérant notamment que l'administration du Président congolais Félix Tshisekedi ne respectait pas les accords de paix existants, y compris l'amnistie pour les combattants subalternes. Toutefois, les accords n'abordaient pas la question de l'obligation de rendre des comptes concernant les auteurs des pires atteintes aux droits humains.

AVEC HUMAN RIGHTS WATCH

(HRW)

Grand Katanga : communion parfaite entre le Premier ministre et le caucus des députés nationaux membres de l'Union sacrée

Le Grand Katanga est plus que jamais acquis à l'Union sacrée de la nation. En séjour dans l'espace Grand Katanga, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a reçu les assurances des élus nationaux qui ont confirmé leur ancrage derrière le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

ECONEWS

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, membre du présidium de l'Union sacrée de la nation (USN), a échangé, le mardi 13 juin 2023 à Lubumbashi, avec le caucus des députés nationaux membres du bureau de l'Union sacrée, représentant les quatre provinces de l'espace Grand Katanga. Le gouverneur Jacques KYABULA KABWE a été présent à cette rencontre. Cadre choisi : le gouvernorat du Haut-Katanga.

La question liée à la bonne marche de l'Union sacrée dans le Grand Katanga et celle portant sur l'organisation imminente des actions de grande envergure étaient au centre des échanges, selon l'honorable John Banza Lunda, le chef de cette délégation.

« Nous sommes ici dans le cadre du caucus des députés nationaux membres de l'Union sacrée du Grand Katanga. Nous avons eu le privilège d'être invité par son Excellence Monsieur le Premier ministre qui est mem-

bre du présidium de l'Union sacrée en présence du Gouverneur de la province du Haut-Katanga pour échanger sur la marche de l'Union sacrée dans l'espace Grand Katanga. Nos échanges ont tourné autour des activités que nous avons en perspective, que nous devons mener dans quelques jours. Nous voulons une action, ou une série d'actions harmonisées avec l'autorité locale. Aujourd'hui, c'est le premier pas de la plus haute autorité de l'Union sacrée au niveau du présidium et qui est de cet espace du Grand Katanga qui a réuni les députés nationaux de l'Union sacrée du Grand Katanga sur les enjeux qui sont devant nous », a déclaré l'honorable John Banza Lunda.

Selon lui, la santé de l'Union sacrée au Grand Katanga est au zenith : « L'Union sacrée se porte très bien. Il y a un grand engouement. Il y a nécessité d'harmoniser, d'organiser et de formaliser certaines structures. Voilà pourquoi nos échanges ont eu lieu ici. Dans les jours à venir, il y a une délégation qui viendra travailler avec les différen-



Rencontre entre le Premier ministre et la délégation des autorités coutumières de l'espace Grand Katanga

tes parties prenantes pour voir dans quelle mesure donner un rapport au Premier Ministre qui est membre du présidium pour que les activités puissent démarrer. Notre objectif principal, c'est la réélection du Président de la République. Notre objectif principal, c'est de lui accorder une majorité confortable ici au niveau du Grand Katanga derrière les membres qui représentent le Grand Katanga au niveau du présidium, notamment le Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde ».

LES AUTORITÉS COUTUMIÈRES ADHÉRENT

Entre le Premier ministre et les autorités coutumières de

la province de l'espace Katanga, la communion est parfaite. Lundi 12 juin à Lubumbashi, le chef du Gouvernement a eu des échanges fructueux avec les autorités traditionnelles du Grand Katanga.

Outre les civilités, les chefs coutumiers ont sollicité l'appui du Premier ministre pour obtenir une audience auprès du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à qui ils voudraient réitérer leur soutien indéfectible et lui exprimer, de vive voix, toute leur reconnaissance pour la reconduction de ce fils du Grand Katanga au poste de Premier ministre.

C'est ce qu'a déclaré le grand chef Saku Ndundu, coordonnateur des autorités tradi-

tionnelles de l'espace Grand Katanga, qui a fait la restitution de leurs échanges devant la presse.

« Nous sommes les chefs traditionnels de l'espace Grand Katanga. Vous avez ici le Haut-Lomami, le Haut-Katanga le Lualaba et le Tanganyika. Nous sommes venus rencontrer notre fils, le Premier ministre, Sama Lukonde Kyenge, et le féliciter pour sa reconduction. Et, par la même occasion, féliciter aussi et remercier le Chef de l'Etat, qui a donné une suite favorable à notre doléance de l'autre fois, lors de notre rencontre avec lui sur l'avenue Kamanyola. Nous lui avions, en effet, demandé de garder nos enfants, notamment le Premier ministre qui devrait l'accompagner jusqu'aux élections de 2023 », a-t-il expliqué.

Le Premier ministre séjourne dans le Haut-Katanga depuis le week-end dernier. Il s'est rendu dans le territoire de Kasenga pour visiter notamment les ouvrages exécutés dans le cadre du Programme de développement local de 145 territoires. Il a également participé au troisième Congrès eucharistique national de l'Eglise catholique qui s'est tenu à Lubumbashi sous le thème « Eucharistie et famille ».

Journée mondiale du donneur de sang 2023

Sang, plasma : partageons la vie, donnons souvent !

Le slogan de la campagne de la Journée mondiale du donneur de sang 2023, célébrée le 14 juin 2023, est « Sang, plasma : partageons la vie, donnons souvent ». Il porte avant tout sur les patients nécessitant un soutien transfusionnel à vie et souligne le rôle que chaque personne peut jouer en faisant le don précieux de sang ou de plasma. Il souligne également l'importance de donner régulièrement du sang ou du plasma pour créer un stock sûr et durable en sang et en produits sanguins qui puisse être toujours disponible, partout dans le monde, de sorte que tous les patients qui en ont besoin puissent recevoir un traitement en temps voulu.

Officiellement désignée comme événement annuel par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2005, cette journée offre une occasion spéciale de rendre hommage aux donateurs de sang volontaires du monde entier et de les remercier pour leurs dons. Elle est devenue un axe majeur

de l'action visant à assurer l'accès universel à des transfusions sanguines sûres.

Chaque don est un cadeau précieux qui sauve des vies et sa répétition est la clé pour mettre en place un approvisionnement en sang sûr et durable.

Dans de nombreux pays, les services de transfusion sanguine se heurtent aux difficultés qu'il y a à mettre suffisamment de sang à disposition, tout en en garantissant la qualité et la sécurité. Le manque d'accès à du sang et à des produits sanguins sûrs – en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire – a des répercussions sur tous les patients, y compris ceux qui ont besoin d'une transfusion régulière. L'une des stratégies de l'OMS consiste à aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à améliorer la disponibilité et la qualité du plasma humain, notamment par une utilisation optimale du plasma obtenu à partir de dons de sang total et par l'amélioration de l'accès des patients

aux traitements à base de protéines plasmatiques susceptibles de sauver des vies.

AXE D'ACTION DE LA CAMPAGNE DE CETTE ANNÉE

Le slogan de la campagne de la Journée mondiale du donneur de sang 2023 est « Sang, plasma : partageons la vie, donnons souvent ! ». Il porte avant tout sur les patients nécessitant un soutien transfusionnel à vie et souligne le rôle que chaque personne peut jouer en faisant le don précieux de sang ou de plasma. Il souligne également l'importance de donner régulièrement du sang ou du plasma pour créer un stock sûr et durable en sang et en produits sanguins qui puisse être toujours disponible, partout dans le monde, de sorte que tous les patients qui en ont besoin puissent recevoir un traitement en temps voulu.

Les objectifs sont les suivants : rendre hommage aux personnes qui donnent du sang, les remercier et en-

courager un plus grand nombre de personnes à devenir donateurs; encourager les personnes en bonne santé à donner du sang régulièrement, aussi souvent qu'il est possible de le faire en toute sécurité, de manière à améliorer la qualité de vie des patients qui dépendent des transfusions et à contribuer à la mise en place d'un approvisionnement en sang sûr dans tous les pays du monde; souligner le rôle essentiel des dons volontaires réguliers et non rémunérés de sang et de plasma pour garantir l'accès universel à des produits sanguins sûrs pour toutes les populations; et mobiliser l'appui des pouvoirs publics et des partenaires de développement au niveau national, régional et mondial pour qu'ils investissent en faveur des programmes nationaux de transfusion sanguine, qu'ils les renforcent et qu'ils les soutiennent.

Parmi les activités qui contribueraient à promouvoir le slogan de la Journée mon-

diale du donneur de sang de cette année, on pourra trouver des cérémonies de remerciements aux donateurs, des campagnes sur les réseaux sociaux, des émissions spéciales dans les médias, des publications sur les médias sociaux mettant en vedette des donateurs de sang arborant le slogan, des réunions et des ateliers, des événements musicaux et artistiques pour remercier les donateurs de sang et l'éclairage de monuments emblématiques en rouge ou en jaune. Les pays sont encouragés à diffuser dans divers médias des récits de personnes, en particulier de patients qui dépendent des transfusions, dont la vie a été sauvée grâce à des dons de sang ou de plasma, afin d'encourager les gens à en faire.

Le pays hôte de l'événement mondial organisé à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang 2023 est l'Algérie, par l'intermédiaire de son Agence nationale du sang.

Avec OMS

Message du Roi Mohammed VI à Marrakech**Dialogue inter-civilisationnel et lutte contre le terrorisme : le Maroc parmi les premiers pays précurseurs**

Le dialogue interconfessionnel, mû par la volonté de favoriser une interaction constructive, une entente unanime et une coopération fructueuse entre les différentes croyances, sera un levier essentiel qui contribuera à préserver l'humanité des tourments de la souffrance et de la division, a affirmé, mardi à Marrakech, Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Le Maroc, se prévalant de son attachement singulier à l'idéal de coexistence religieuse et de modération, a été naturellement parmi les premiers pays à impulser la mise en place de mécanismes internationaux, les uns dédiés au dialogue inter-civilisationnel et les autres à la lutte contre le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme, a affirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans un message adressé, mardi, aux participants à la Conférence parlementaire sur «Le dialogue interconfessionnel : collaborer pour notre avenir commun», qui se tient du 13 au 15 juin à Marrakech, le Souverain a indiqué que parmi ces mécanismes figurent le Forum mondial de l'Alliance des civilisations, qui a tenu sa 9^{ème} session en novembre 2022 à Fès, la Conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions et la Conférence sur les droits des minorités religieuses en terre d'Islam.

SM le Roi n'a pas manqué, dans ce message dont lecture a été donnée par le président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi El Alami, de relever le rôle décisif que le Maroc a efficacement joué dans la création et la structuration du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, dont le Royaume a assuré la présidence conjointe durant trois mandats allant de 2015 à 2022.

Soulignant l'importance de la coexistence et du dialogue et le ferme attachement du Maroc aux valeurs de modération et de tolérance, le Souverain a exprimé Sa fierté de ce qui a été accompli par le Royaume dans le domaine de la gestion du champ religieux, et de la performance des institutions créées à cet effet, y compris celles prévues par la Constitution.

«C'est le cas, notamment, du Conseil supérieur des Oulémas : l'unique instance habilitée à émettre des fatwas

afin de prévenir toute transgression des finalités assignées à ces avis consultatifs», a précisé SM le Roi, citant également comme exemple la Rabita Mohammadia des Oulémas, l'Institut Mohammed VI de formation des imams, des morchidines et morchidates et la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains.

Le Souverain a tenu à rappeler, à cette occasion, que le Royaume du Maroc, fidèle à son histoire séculaire faite de diversité et de pluralisme religieux et culturel, «veille constamment à demeurer un modèle d'Etat où cohabitent, dans un climat de fraternité et de sécurité, les adeptes des religions monothéistes». «En effet, sur cette terre de brassage, ont toujours coexisté musulmans, juifs et chrétiens depuis des siècles, le Maroc ayant généreusement accueilli et protégé des milliers de musulmans et de juifs de la péninsule ibérique venus s'y réfugier pour échapper aux persécutions religieuses des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles», a assuré SM le Roi.

Le Souverain a souligné, à cet égard, que les annales de l'Histoire contemporaine relatent la haute sollicitude dont «Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Ma-

jesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait Son âme, a entouré des milliers de personnes de confession juive, ayant échappé à la persécution du gouvernement de Vichy, alors allié du Nazisme».

«Notre Vénéré Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, a perpétué, tout au long de Son Règne, cette tradition de bienveillance à l'égard des citoyens marocains de confession juive et Il s'est toujours attaché à cultiver l'esprit de coexistence et de fraternité entre tous les Marocains, qu'ils soient musulmans ou juifs», a écrit le Souverain dans Son message.

SM le Roi a ajouté que «l'Histoire rapporte également que Sa Majesté le Roi Hassan II que Dieu ait Son âme – a pris l'initiative de recevoir, en 1985, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, à l'occasion de la première visite jamais effectuée par le Souverain Pontife dans un pays musulman», notant que «trente-quatre ans après cette visite historique, et à la suite d'une invitation officielle adressée au Souverain Pontife, Nous avons accueilli Sa Sainteté le Pape François en mars 2019».

«Ce périple papal en terre marocaine témoigne de Notre at-

tachement aux vertus du dialogue interconfessionnel et de Notre foi dans la nécessité de mettre les efforts des autorités religieuses au service de la paix, de l'entraide et de la fraternité humaine», a estimé SM le Roi, faisant savoir que depuis Son accession au Trône, Il n'a eu de cesse «de renforcer l'esprit de fraternité, de coexistence, d'entraide et de cohésion entre tous les Marocains, juifs et musulmans».

Relevant que ces valeurs sont le socle de la civilisation marocaine, SM le Roi a avancé comme exemple l'architecture des villes marocaines qui dispose côte à côte mosquées, synagogues et églises.

«Plus qu'une exigence urbanistique, ce voisinage étroit incarne plutôt les valeurs spirituelles, humaines et civilisationnelles enracinées dans la société marocaine, ainsi que l'idéal de tolérance auquel elle est attachée», a insisté le Souverain, réaffirmant qu'en tant que «Roi du Maroc et Commandeur des Croyants, Nous nous portons garant du libre exercice des cultes et, à ce titre, il Nous échoit d'assurer la protection des juifs et des chrétiens marocains venus d'ailleurs pour résider au Maroc».

AVEC MAP

Crise au Soudan, retour de l'Érythrée, présidence djiboutienne... Ce qu'il faut retenir du sommet de l'IGAD

Le sommet de l'IGAD, qui s'est tenu ce lundi à Djibouti, a été dominé par la guerre civile au Soudan et marqué par le retour de l'Érythrée au sein de l'organisationest-africaine.

C'est à Djibouti, qui abrite le siège de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), qu'a eu lieu le premier sommet de l'organisation est-africaine en quatre ans. Ce lundi 12 mars, les huit États membres (Soudan, Érythrée, Kenya, Somalie, Éthiopie, Soudan du Sud, Ouganda et Djibouti) ont tenu leur 14^{ème} session ordinaire. Si l'IGAD avait organisé récemment plusieurs réunions de crise, elle ne s'était pas réunie en sommet ordinaire depuis 2019.

Outre Ismaïl Omar Guelleh (IOG) pour Djibouti, William Ruto (Kenya), Hassan Sheikh Mohamoud (Somalie), SalvaKiir (Soudan du Sud) et le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed avaient fait le déplacement. À l'issue du sommet, IOG a hérité de la présidence tournante de l'organisation.

L'Ouganda et l'Érythrée étaient représentés par leurs ministres des Affaires étrangères. La voix du Soudan était quant à elle portée par le nouveau vice-président du Conseil souverain, l'organe

qui assure la transition : il s'agit de Malik Agar, un homme réputé proche du général al-Burhane, qu'une guerre ouverte oppose depuis le 15 avril à son ancien allié, Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemetti.

CRISE AU SOUDAN

Sans surprise, la situation au Soudan a dominé les échanges. La veille du sommet, les combats avaient repris sitôt la courte trêve décrétée 24 heures plus tôt arrivée à son terme. Les violences qui font rage depuis des semaines entre Abdel Fattah al-Burhane et son ancien numéro deux, le général Hemetti, à la tête des Forces de soutien rapide (FSR), ont officiellement fait 1 800 morts et 2 millions de déplacés, selon les Nations unies.

Les médiations entreprises jusque-là n'ont pas abouti. Le 8 juin, l'envoyé spécial de l'ONU pour le Soudan, Volker Perthes, a été déclaré persona non grata par le gouvernement soudanais. Depuis le second putsch, en octobre 2021, l'émissaire onusien se trouvait dans le viseur des islamistes proches du général al-Burhane – ils avaient plusieurs fois réclamé son départ.

C'est dans ce contexte ex-

trêmement tendu que les États ont délibéré. À l'issue des discussions, Ismaïl Omar Guelleh a annoncé que la commission de l'Igad chargée d'instaurer une médiation au Soudan, actuellement composée du Kenya, de Djibouti et du Soudan du Sud, intégrerait désormais l'Éthiopie. Ce nouveau quartet s'est fixé un agenda sur trois semaines, avec pour commencer une rencontre entre la commission de l'Igad et les deux parties prenantes du conflit. « Il n'y a pas encore de date exacte ni de lieu retenus pour l'instant », précise néanmoins à Jeune Afrique le porte-parole de l'organisation, Nuur Mohamud Sheekh.

Une aide alimentaire pour les civils sera ensuite mise sur pied, au cours de la deuxième semaine, avant un retour à un «processus politique inclusif». Un timing optimiste, au regard du peu de succès des précédentes tentatives de médiations, et de l'influence mitigée qu'exerce l'Igad sur le conflit.

MÉDIATIONS SAOUDIENNE ET AMÉRICAINNE

Depuis le début de la guerre, l'organisation tente en

effet de se poser en médiateur, mais les négociations sont aussi menées par des protagonistes extérieurs, les États-Unis et l'Arabie saoudite en tête. Depuis le début du conflit, Washington et Riyad multiplient les tentatives de désescalade, de manière plus ou moins fructueuse. Ils sont parvenus à arracher quelques accords de cessez-le-feu, rarement respectés.

Récemment, les États-Unis ont passé un nouveau cap en sanctionnant le 1er juin quatre entreprises contrôlées par les forces d'Hemetti, et qui assurent à celui-ci des fonds pour financer sa guerre. L'envoyé spécial des États-Unis pour la Corne de l'Afrique, Mike Hammer, n'a pas fait le déplacement à Djibouti, Washington étant représenté au sommet par un chargé d'affaires, qui s'est contenté de saluer les efforts déployés par l'Igad et l'Union africaine. «Les Américains et les Saoudiens savent que ce n'est pas aujourd'hui, dans une session ordinaire de l'Igad, que tout va se jouer», confie une source au sein d'une présidence est-africaine.

«Cette affaire concerne

en premier lieu l'Igad, insiste pourtant un diplomate de la sous-région. Nos amis saoudiens et américains sont libres d'apporter leurs contributions aux efforts de paix. Nous accueillons chaque tentative qui va en ce sens. Mais nous devons trouver des solutions nous-mêmes avant d'aller en chercher ailleurs. »

LE RETOUR DE L'ÉRYTHRÉE

Le sommet a par ailleurs été marqué par le retour de l'Érythrée, suspendue de l'organisation en 2007. Après une tentative finalement avortée en 2018, Asmara a cette fois bel et bien officialisé son retour. Le ministre érythréen des Affaires étrangères, Osman Saleh Mohamed, a d'ailleurs pris part aux différents travaux aux côtés de ses homologues.

Alors qu'il était en conflit avec la quasi-intégralité de ses voisins, le régime d'Issayas Afeworki s'était déjà rapproché, ces dernières années, du Kenya et de son voisin éthiopien. En février dernier, William Ruto avait accueilli son homologue érythréen pour une visite d'État.

AVEC JEUNE AFRIQUE

Guerre en Ukraine : «L'Afrique ne peut pas rester silencieuse», lance Denis Sassou Nguesso

Le président congolais Denis Sassou Nguesso a estimé lundi que l'Afrique ne pouvait pas « rester silencieuse » face au conflit en Ukraine, à quelques jours d'une médiation de plusieurs chefs d'Etat du continent à Kiev et Moscou.

Le président congolais Denis Sassou Nguesso a estimé lundi que l'Afrique ne pouvait pas « rester silencieuse » face au conflit en Ukraine, à quelques jours d'une médiation de plusieurs chefs d'Etat du continent à Kiev et Moscou.

« Face à un tel drame, l'Afrique ne peut pas rester silencieuse ou indifférente », a déclaré le chef de l'Etat lors d'un point de presse en marge d'une visite d'Etat à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

M. Sassou Nguesso fait partie d'une mission de plusieurs présidents africains qui doivent se rendre à Kyiv et à Moscou, vendredi et samedi, où ils rencontreront Volodymyr Zelensky puis Vladimir Poutine.

Selon une source diplomatique congolaise, outre M. Sassou Nguesso la délégation sera composée de Cyril Ramaphosa (Afrique du Sud), MackySall (Sénégal), Yoweri Museveni (Ouganda),

Hakainde Hichilema (Zambie), Abdel Fattah al-Sissi (Egypte) et Azali Assoumani (Comores et président en exercice de l'Union africaine).

Ils porteront « un message de paix tout au moins d'apaisement » pour « faire comprendre aux belligérants quelles sont les souffrances causées par cette guerre aux peuples faibles du Monde et en particulier aux peuples d'Afrique », a déclaré lundi le président congolais.

Treize accords de coopération ont été signés lundi entre le Congo et la Côte d'Ivoire dans des secteurs comme l'agriculture, la sécurité ou encore les transports.

Saluant les relations « excellentes » entre les deux pays, le président ivoirien Alassane Ouattara a salué le « rôle de médiateur » de son invité « sur l'ensemble du continent ».

Le président congolais est notamment à la tête



Le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, lors d'un entretien avec le ministre russe des Affaires étrangères, à Brazzaville, au Congo, le 25 juillet 2022.

d'un comité de l'Union africaine qui tente de mettre fin au conflit en Libye.

Denis Sassou Nguesso, qui aura 80 ans en novembre a été président du Congo de 1979 à 1992 avant de revenir au pouvoir en 1997. Sa visite en Côte d'Ivoire doit s'achever jeudi.

HOLLANDE «DESSINE LE SORT DE L'UKRAINE»

Pour sa part, l'ancien président français François Hollande a considéré que l'issue de la guerre en Ukraine est liée à l'élection présidentielle américaine de 2024. S'exprimant au Financial Times, l'ancien président fran-

çais a estimé que les États-Unis pourraient cesser d'aider l'Ukraine si Donald Trump revenait à la Maison-Blanche. C'est sur la base de ce scénario que Hollande voit que la prochaine élection présidentielle aux États-Unis définira l'évolution du conflit en Ukraine.

« Si Trump est élu, il dira : « Nous nous arrêtons ici. Les Russes peuvent garder ce qu'ils ont ; la guerre coûte trop cher », a indiqué l'ancien Président français.

M. Hollande a soutenu la thèse que depuis sa présidence de 2012 - 2017, le format « d'un nouvel ordre géopolitique » était devenu plus clair, estimant que l'alliance de la Russie avec la Chine, qui ont lancé un défi à l'Occident, se voyait consolidée. François Hollande avait avoué, au mois d'avril dernier, que les accords de Minsk de 2014-2015, signés entre autres par la France alors qu'il était Président, ne servaient qu'à gagner du temps pour permettre à Kiev d'augmenter son potentiel militaire.

AVEC AFRICANEWS.COM

Chine : baisse des taux surprise pour relancer l'économie

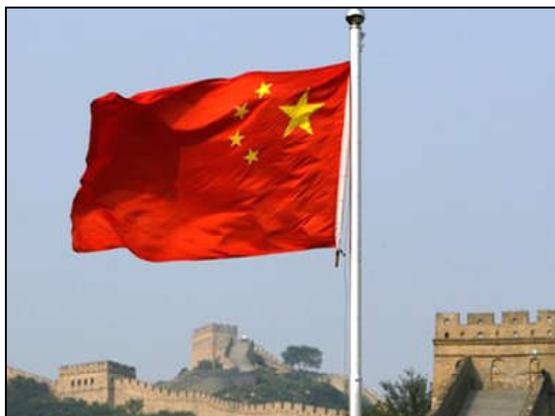
La Banque centrale chinoise a abaissé son principal taux directeur de 2% à 1,9%, ce mardi. Par cette action, la Chine espère pouvoir relancer sa croissance qui marque le pas au deuxième trimestre à cause du ralentissement de la consommation mondiale.

La banque centrale chinoise a réduit mardi à la surprise des analystes son taux d'intérêt directeur à court terme, une mesure destinée à soutenir l'activité dans un contexte d'essoufflement de la reprise post-Covid dans la deuxième économie mondiale.

La Chine ne fait pas comme tout le monde. Alors que la plupart des pays tentent de freiner l'inflation débordante en augmentant leurs taux directeurs pour mettre un coup de frein à l'investissement et la consommation, la banque centrale a annoncé, ce mardi, qu'elle allait baisser le taux auquel elle fournit des liquidités à court terme aux banques commerciales (le taux de mise en pension à sept jours) de 2% à 1,9%. Selon un communiqué de l'institut d'émission, la mesure est à effet immédiat. Pour rappel, la dernière baisse de ce taux remontait à août 2022.

UN ESSOUFFLEMENT DE LA REPRISE INQUIÉTANT

Cette décision « traduit l'inquiétude croissante des décideurs politiques quant à la santé de la reprise » en Chine, estime l'ana-



Le taux directeur principal de la Chine est redescendu à 1,9% (Crédits : David Gray)

lyste Julian Evans-Pritchard, du cabinet Capital Economics. La reprise post-Covid tant espérée après la levée des restrictions sanitaires fin 2022 tend ces derniers semaines à s'essouffler, tandis qu'elle peine à se concrétiser dans certains secteurs.

La Chine a ainsi dévoilé ces derniers jours des indicateurs économiques décevants. L'inflation dans le pays était ainsi quasi nulle en mai, alors que les prix en sortie d'usine connaissent leur plus fort repli depuis 2016, signe d'une demande atone et d'un environnement compliqué pour les entreprises, selon des chiffres officiels publiés vendredi. Et l'activité manufacturière a connu un repli pour le deuxième mois consé-

cutif. Débarassée des restrictions sanitaires, la Chine a enregistré au premier trimestre une nette accélération de sa croissance (+4,5% sur un an). Mais la reprise s'essouffle : l'activité manufacturière a ainsi connu en mai un repli pour le deuxième mois consécutif. Le gouvernement chinois a fixé pour cette année un objectif de croissance d'environ 5%, l'un des plus faibles depuis des décennies. D'autant qu'il ne sera « pas facile » à atteindre, de l'aveu même du Premier ministre Li Qiang.

DES EXPORTATIONS RALENTIES PAR UNE FAIBLE DEMANDE MONDIALE

Les exportations du géant asiatique, historiquement un le-

vier de croissance pour le pays, se sont pour leur part contractées le mois dernier de 7,5% sur un an après un bref rebond à 8,5% en avril et en mars. D'une manière générale, les exportations chinoises ont été constamment dans le rouge depuis octobre 2022 au moment où la politique dite du « zéro Covid » pénalisait lourdement l'économie du pays.

« La Chine est en partie dépendante de la santé des industries européenne et américaine qui réalisent l'assemblage de leurs produits en Chine », souligne Guillaume Dejean, analyste macro et change pour le groupe financier Convera. « Or l'inflation élevée et la remontée des taux d'intérêt dans ces régions ont sérieusement pénalisé la demande », relevait-il fin mai dans une note.

D'AUTRES INCITATIONS À CONSOMMER

Pour stimuler l'activité en décourageant l'épargne, les principales banques publiques chinoises ont déjà abaissé la semaine dernière les taux d'une série de produits de dépôt. Des banques commerciales ont depuis suivi le mouvement. Dans ce contexte, certains analystes s'attendent à une baisse jeudi du taux du mécanisme de prêt à moyen terme (MLF) de la banque centrale, très suivi par les marchés.

« Reste à savoir si l'augmentation de l'offre de crédits suffira à stimuler les prêts », prévient

Julian Evans-Pritchard, peu optimiste. Selon lui, à défaut d'un plan de relance solide, « l'assouplissement monétaire se traduira par un soutien modeste [...] à l'activité économique ».

L'EUROPE CONTINUE DE MONTER SES TAUX

À l'opposé de la Chine, l'occident monte ses taux d'intérêts pour freiner l'activité économique et l'inflation. Au cours des neuf derniers mois, la BCE a procédé à sept hausses de ses taux d'intérêts, soit une hausse cumulée de 3,75 points de pourcentage. Les premiers résultats de cette politique économique sont visibles : reflux du crédit, tassement de la demande. En revanche, la lutte contre l'inflation n'est pas terminée. Alors qu'elle atteignait 10,6% en octobre dernier, l'inflation est redescendue à 6,1% au mois de mai, selon les données d'Eurostat. Toutefois, ces chiffres sont encore supérieurs à l'objectif de 2% de la BCE.

Deux hausses « de plus et de chacune 25 points de base (en juin et en juillet) » devraient donc intervenir « avant de les maintenir inchangés », avance Salomon Fiedler, analyste chez Berenberg. Selon ses dernières prévisions, l'institut datant du mois de mars, la BCE prévoit un retour aux 2% d'inflation « avant le second semestre 2025 », soit après 4 ans de forte augmentation des prix.

AVEC LATRIBUNE.FR

Journalisme au service du genre : Patrick Muyaya, parrain de la troisième édition du Prix «Henriette EKE»

C'est avec le parrainage de Patrick Muyaya Katembwe, ministre de la Communication et Médias, que s'est ouvert mardi à l'IFASIC le Prix «Henriette EKE», destiné à faire participer le journalisme dans la lutte contre les violences basées sur le genre en République Démocratique du Congo.

TIGHANA MASIALA

Le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe a lancé officiellement la 2^{ème} édition du Prix «Henriette EKE», le mardi 13 juin 2023 à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC).

Organisé par les Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) à l'attention des journalistes prestant en République Démocratique du Congo a, ce concours a pour thème «Mettre fin aux violences basées sur le genre en RDC».

«Je suis heureux de prendre part ce jour à cette cérémonie du lancement de la deuxième édition de remise du 'Prix des médias Henriette EKE' 2023», a indiqué le ministre de la Communication et Médias. Et d'ajouter : «En effet, malgré les énormes et louables efforts consentis, sous la

houlette de Son Excellence Monsieur le Président de la République, champion africain de la masculinité positive, par notre pays dans la lutte contre les violences basées sur le genre, à travers notamment des avancées politiques et législatives importantes en matière de protection et de promotion, dont la plus récente est la promulgation en fin d'année dernière de la loi-cadre n°22/065 portant principes fondamentaux de protection et de réparation des victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes de crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité, plusieurs indicateurs montrent qu'il subsiste



Le ministre Patrick Muyaya pose avec le directeur général de l'IFASIC

encore différentes formes de violences basées sur le genre, parfois méconnues et le plus souvent banalisées et tolérées».

Le concours «Henriette EKE» ambitionne de récompenser les meilleures productions médiatiques axées sur les questions de population et particulièrement sur la santé maternelle

pour sa première édition.

L'objectif de ce concours, qui se déroulera sur une base annuelle, est de susciter une émulation entre journalistes afin de donner un meilleur traitement aux productions journalistiques dans le domaine des trois résultats transformateurs de l'UNFPA, à savoir éliminer les décès maternels

évitable, éliminer les besoins non satisfaits en planification familiale et éliminer les violences basées sur le genre et les pratiques traditionnelles néfastes.

A cet effet, le ministre Muyaya estime que ce concours, qui s'inscrit dans cette large dynamique de sensibilisation, vise à «accroître l'implication des professionnels des médias, dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre; lutter contre les abus et harcèlements sexuels; augmenter le volume des productions médiatiques sur la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre promouvoir l'autonomisation de la femme; améliorer la qualité des productions journalistiques sur les violences basées sur le genre et renforcer la sensibilisation et le plaidoyer sur la prévention de la violence sous toutes ses formes».

Eliminatoires CAN 2024 : 26 Léopards déjà au Cameroun, avant le match décisif face au Gabon

La liste des Léopards football A de la République Démocratique du Congo, sélectionnés par Sébastien Desabre, affiche presque complète. Vingt-six Léopards sur les vingt-sept sont déjà à Douala au Cameroun, lieu retenu pour le stage bloqué, en prévision du match face aux Panthères du Gabon, programmé le dimanche 18 juin 2023 à France ville, dans le cadre de la 5^e journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des Nations qui aura lieu en Côte d'Ivoire en 2024.

La tanière des Léopards s'est enrichie avec les arrivées de 5 joueurs, à savoir le capitaine Chancel Mbemba Mangulu, sociétaire de l'Olympique de Marseille en France et récent vainqueur du prix Marc Vivian Foe, une distinction individuelle attribuée aux joueurs Africains évoluant au championnat de la Ligue 1 en France. Il y a également les



Léopards football A en pleine séance d'entraînement

internationaux Arthur Maswaku, Yoane Wissa, Fis-ton Kala Mayele, Dylan Batubinsika et Ome-nuke Mfulu. Tous ont participé à la deuxième séance d'entraînement de l'équipe.

Le dernier joueur attendu, c'est Arsène Zola qui a

joué dimanche la finale de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football avec son club Marocain Widad Athlétique Club, qui a perdu devant Al Ahly d'Egypte.

Selon le programme de préparation, il est prévu ce mercredi 14 juin un match ami-

cal international face aux crânes d'Ouganda. C'est donc le dimanche 18 juin que le Gabon va recevoir le RDC à Franceville.

Au classement dans ce groupe I, nous avons le Gabon en tête avec 7 points, suivi du Soudan 6 points, la Mauritanie est troisième avec 5 points et la RDC dernière avec 4 points.

Bolingi écarté du groupe

A moins d'une semaine de la rencontre décisive face aux Panthères du Gabon, les Léopards devront se passer des services de l'attaquant Jonathan Bolingi Mpanji. L'ancien attaquant de TP Mazembe s'est blessé, lundi matin, lors d'une séance d'entraînement.

Rappelé en sélection pour combler le vide laissé par Cédric Bakambu, suspendu, Bolingi n'a pas encore déclaré forfait, mais avec cette blessure le doute s'installe.

Avec Radio Okapi

Les play-offs à l'EUVOLU fixés du 17 au 25 juin prochain

ECONEWS

Les play-offs du championnat de l'Entente urbaine de volleyball de Lubumbashi (EUVOLU) sont fixés du 17 au 25 juin prochain, simultanément au terrain Maramba de Kampemba et à Kiwele dans la commune de Lubumbashi, indique un communiqué du comité exécutif de cette entité sportive, parvenu lundi à l'ACP.

Ces matches se joueront en une seule manche avec 8 clubs au total dont 4 chez les messieurs, à savoir : le VC Mazembe, le VC Evoco, le VC Price, le VC Police et 4 autres chez les dames à savoir : le VC Force du progrès, le VC Mazembe, le VC Baraka et le VC Lupopo.

A l'issue de ces play-offs et au regard de leurs résultats, les deux premiers classés joueront la finale alors que les deux

derniers disputeront la 3^{ème} place, chez les messieurs comme chez les dames.

Le VC Mazembe est actuellement en tête du classement de la phase classique, édition 2023 à l'Entente de volleyball de Lubumbashi, avec 23 points en 8 sorties, poursuit ce communiqué.

La deuxième position revient au VC Evoco avec 19 points pour le même nombre de mat-

ches, tandis que le VC Price occupe la 3^{ème} place avec 12 points, suivi du VC Police avec 6 points et au bas de l'échelle se retrouve le VC Cheminots avec zéro point.

Par ailleurs, le classement chez les dames se présente comme suit : VC Force du progrès 18 points pour 6 matches livrés, VC Mazembe dames 12 points, VC Baraka 6 points et VC Lupopo dames au quatrième rang avec (0 point).

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa / Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

